



COLLÈGE DU DIOIS

Option Arts du Cirque



L'option Arts du Cirque, c'est ...

Une forme d'éducation innovante pour les collégiens...

Quatre années de formation aux arts du cirque, de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec :

- ✓ 3 heures de cours par semaine avec des artistes intervenants
- ✓ des stages dans des disciplines spécifiques
- ✓ des sorties spectacles
- ✓ des partenariats, des projets avec des compagnies professionnelles

Objectifs de cette option

Aider les adolescents à se créer une IDENTITE SINGULIERE

Objectifs artistiques :

- Favoriser l'augmentation des capacités d'expression, de communication en développant les potentiels d'inventivité, de créativité.
- Favoriser l'ouverture et l'éducation culturelle (éducation du spectateur, diversité des arts...)

Objectifs éducatifs :

- Intégrer les valeurs liées à l'effort, l'autonomie, le respect des consignes
- apprendre à mieux se connaître au regard des autres, face aux appréhensions, face à l'échec
- exercice du langage : support d'activité orale et/ou écrite et expression des ses craintes, difficultés et joies
- lieu de socialisation, le cirque favorise la cohésion de classe, l'entre-aide, la solidarité et le respect de l'autre

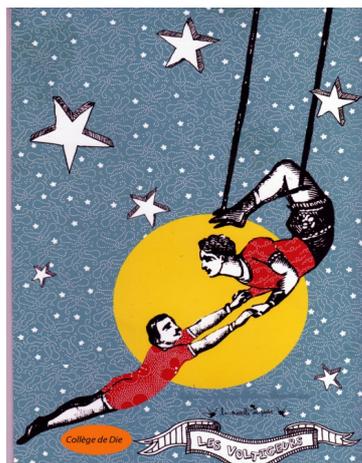
Objectifs moteurs :

- Développer la psychomotricité et le rapport du corps dans l'espace
- Développer les capacités corporelles de chacun
- l'acquisition de différentes techniques de cirque (acrobatie, équilibre, jonglerie, aérien, jeu d'acteur)

Objectifs liés à la Santé, à la sécurité :

- Travail postural globale dans les échauffements pour évoluer en toute sécurité
- mise en place du matériel spécifique à sa sécurité (tapis, longes...)

C'est un lieu commun de dire aujourd'hui qu'un environnement culturel riche est un facteur essentiel de réussite. La spécificité des Arts du Cirque (recherche du plus difficile, du plus beau, du plus émouvant) est la source idéale pour l'enfant et l'adolescent, pour se "réaliser", se connaître, s'affirmer, s'exprimer, se dépasser, apprendre à vivre en groupe.



Organisation de la scolarité :



Les élèves suivent un emploi du temps scolaire classique, auquel s'ajoute 3h/semaine :

- 2h hebdomadaires avec un artiste en co-enseignement
- 2h une semaine sur 2

Des stages sont régulièrement organisés pour les 4èmes et 3èmes principalement.

L'encadrement des activités «Arts du cirque» :

Les enseignements sont assurés par un professeur d'éducation physique spécialiste des arts du cirque. Des artistes professionnels complètent l'encadrement.

L'ensemble des cours est dispensé au gymnase municipal, à côté collège.



Le Gymnase

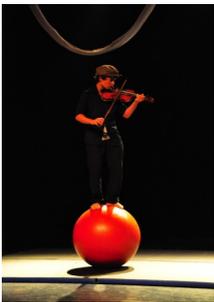
4 années de cursus...

En 6ème :



- Multi- activités sur l'année, travail en ateliers, découverte de l'ensemble des familles d'activité : jonglerie (assiettes, balles, foulards, diabolos, bâtons du diable) acrobatie, trapèze, tissu, équilibre sur objet (boule, rolla bolla, fil), jeu d'acteur, danse
- Plusieurs travaux de création sur l'année : dans des disciplines imposées avec des formations imposées (solo, duo, trio, quatuor) puis une création libre (choix de discipline), le cabaret des 6^{ème} avec public invité.

En 5ème :



- Travail en ateliers, approfondissement acrobatie, trapèze, tissu, jonglerie, balle, équilibre sur objet et découverte du fil
- Travail sur la notion de hauteur en aérien
- Travaux de créations en duo, à présenter aux autres et cabaret de numéros devant un public invité en fin d'année.

En 4ème

- Travail d'approfondissement des disciplines aériennes
- Trois stages de trapèze volant
- Deux stages dans des disciplines spécifiques (fil, acro collective, banquine, capoeira, mât chinois, danse...) en partenariat avec la Cascade (maison des arts du clown et du cirque à Bourg Saint Andéol)
- Plusieurs formes de création au cours de l'année et création de numéros au 3^{ème} trimestre pour le cabaret de fin d'année.



En 3ème :



- Travail d'approfondissement dans l'écriture d'un numéro, la mise en piste et le travail de création
- Stages dans des disciplines spécifiques (fil, acro collective, capoeira, mât chinois.) en partenariat avec la Cascade (maison des arts du clown et du cirque) + stage de trapèze volant
- Choix d'une spécialité en plus du travail acrobatique et création collective à partir de numéros pour un spectacle de fin d'année en lumière, au théâtre.

Les stages

En 4^{ème} et en 3^{ème}, les élèves bénéficient de plusieurs stages de cirque (selon les années : clown, danse, mat chinois, danse suspendue, capoeira, acrobatie, portés, fil...). Cela leur permet d'expérimenter de nouvelles activités, de se perfectionner dans plusieurs disciplines et de bénéficier, grâce aux différents intervenants, d'un enseignement spécialisé, par un artiste professionnel.

Ces stages sont en partenariat avec la Cascade (maison des arts du clown et du cirque – Pôle national des arts du cirque) de Bourg St Andéol.

Lors de ces stages, les élèves voient leur emploi du temps quelque peu modifié, et participent au stage par demi-classe.

Unique en France, le collège de Die dispose d'une structure de trapèze grand volant. Ainsi, en 4ème et 3ème, chaque élève de l'option a trois stages par an.



Passage de trapèze à trapèze

Témoignages d'élèves de l'option cirque :

- ◆ « L'option cirque, même si on travaille durement, c'est une vraie friandise de la vie au Collège ! »

Charlotte (4^{ème})

- ◆ « Pour moi, l'option cirque au collège de Die, c'est tout simplement GENIAL, même si c'est un peu dur...On apprend plein de nouvelles choses. Il y a une bonne ambiance de classe et c'est une super expérience. »

Léo (4^{ème})

Recrutement

Chaque année, le collège recrute 26 élèves en classe de sixième (Attention, les entrées en cours de cycle (5^e) ne sont pas possibles). Les candidat(e)s doivent disposer, pour intégrer le cursus :

→ D'une forte motivation pour faire du cirque

Les dossiers de candidature, ... comment se les procurer ?

- ◆ Lors de la journée « Portes Ouvertes » ! c'est la procédure conseillée ! Elle permet aux élèves de formuler leur candidature après un contact direct avec la structure.
- ◆ En contactant le secrétariat du collège pour solliciter un envoi postal (adresse et contact en dernière page de ce document).

La procédure de recrutement..., comment ça se passe ?

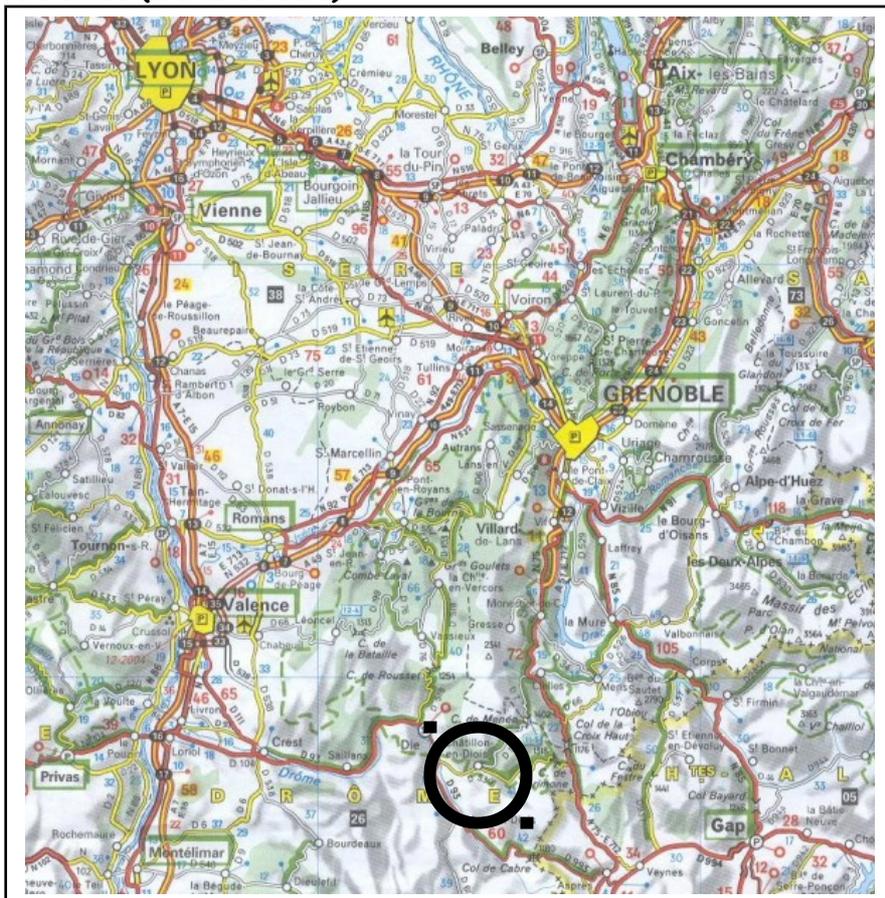
- ◆ Retour des dossiers de candidature , Il comprend :
 - 1 : le dossier de résultats** scolaires rempli par le professeur des écoles qui doit, lui-même, le renvoyer directement au collège
 - 2 : la lettre de motivation** de l'enfant accompagnée de **la demande d'inscription** des parents adressées directement au collège.
- ◆ Un entretien individuel sera organisé afin de cibler les motivations de chaque postulant.
- ◆ Les résultats d'admission sont communiqués à la fin du mois de juin par courrier.

Pour nous contacter :

Accès :

- De Lyon : Autoroute A7 : Sortie « Valence sud » puis Crest
- De Grenoble : Autoroute A51 : Monestier-de-Clermont : Col de Menée : Châtillon en diois
- D'Avignon : Autoroute A7 : Sortie Loriol puis Crest
- De Gap : Aspres sur Buëch : Col de Cabre : Luc-en-Diois

Liaisons SNCF quotidiennes (trains ou cars)



Cité scolaire du Diois
Place Saint Pierre - ✉ B.P. 75 - 26150 DIE
☎ 04.75.22.03.43 - 📠 -
04.75.22.05.88
e.mail : Ce.0260008T@ac-grenoble.fr